

## Appel à projet Recherche en soins primaires (ReSP-Ir) Campagne 2021

### Objectifs généraux :

- Améliorer les prises en charge des patients et de la performance du système de santé
- Développer les collaborations entre acteurs de la recherche en soins primaires, en favorisant les partenariats et en associant l'ensemble des acteurs de la recherche à l'échelle d'un territoire, en y intégrant les professionnels de santé libéraux, les maisons de santé pluri-professionnelles, les centres de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les établissements de santé, les universités, les établissements publics à caractère scientifique et technologique ainsi que les collectivités territoriales.

### Objectifs spécifiques de ReSP-Ir :

- Produire des connaissances scientifiques utilisables dans les prises de décisions ou les pratiques des professionnels de santé composant les équipes de soins primaires
- Encourager l'organisation et le développement de collaborations entre les différents acteurs concourant à la mise en œuvre des soins primaires sur l'ensemble d'un territoire
- Favoriser la création d'écosystèmes sensibilisés aux pratiques de la recherche en soins primaires (notions de premier recours, d'accessibilité, de coordination, de continuité et de permanence des soins). Les soins primaires constituent la porte d'entrée dans le système qui fournit des soins de proximité, intégrés, continus, accessibles à toute la population, et qui coordonne et intègre des services nécessaires à d'autres niveaux de soins. S'ils sont le premier contact des patients avec le système de soins, les soins primaires sont également structurants pour la suite du parcours du patient au sein du système de santé.

→ Une enveloppe de 1 200 000 € est allouée à l'interrégion Est. Chaque ligne de dépenses devra être justifiée.

### Projets éligibles :

- Dans le but de favoriser un apport mutuel synergique, un binôme associant au minimum :
  - i) **un acteur des soins primaires** (professionnels de santé libéraux, cabinet médical, maisons de santé, centres de santé, CPTS, ...) appartenant à l'interrégion Est et coordonnateur scientifique du projet
  - ii) **un autre acteur de la recherche** (établissements de santé, universités, établissements publics à caractère scientifique et technologique, ...)
- Tout type de lieu d'exercice où des soins primaires sont mis en œuvre au sein de l'interrégion Est, ou issus d'autres interrégions sur justification
- Toutes les pathologies du domaine de la santé si elles relèvent d'une recherche à laquelle participent les professionnels des soins primaires, sans distinction de thématiques ou problématiques
- Des projets de recherche dont le niveau de maturité technologique, ou TRL pour Technology Readiness Level3, est compris entre les niveaux 6C et 9, inclus. Les technologies de la santé comprennent les produits pharmaceutiques, les dispositifs, les interventions, les systèmes organisationnels utilisés dans les soins de santé.
- Un soutien méthodologique (CV et attestation d'engagement du méthodologiste requis)
- L'engagement de(s) la structure(s) en charge de la coordination administrative, réglementaire et financière du projet (promotion)
- Un budget justifié. Un cofinancement est autorisé, sous réserve d'être inférieur à la présente demande de financement et acquis à la date de dépôt de projet complet, avec la fourniture obligatoire d'une attestation signée du co-financier ou du promoteur.

### Projets non éligibles :

Recherches ne relevant pas de la loi impliquant la personne humaine :

- Recherches rétrospectives sur données ou échantillons biologiques existants
- Recherches en sciences humaines ou sociales ne permettant pas de développer les connaissances médicales ou biologiques
- Recherches qui visent à évaluer des modalités d'exercice des professionnels de santé (EPP) ou des pratiques d'enseignement dans le domaine de la santé

Tout dossier ou document incomplet, ne répondant pas aux critères de recevabilité administrative ou adressé hors délai à la coordination du GIRCI Est ne sera pas recevable et ne sera pas examiné par la Commission Scientifique Interrégionale.

**Portage :** Le dépôt et le portage associent systématiquement un binôme en charge des aspects scientifiques, un acteur des soins primaires **et** un acteur de la recherche d'une autre structure de recherche. La gestion administrative, réglementaire et financière (promotion et assurance qualité au sens du L1121-1 et suivants du CSP), peut être portée par les structures de l'un ou l'autre, ou par une autre structure.

Tout personnel en activité libérale ou salarié d'une structure (**centre de santé, maison de santé, pôle de santé, CPTS, institut de recherche, ...**) peut donc solliciter une (ou plusieurs) autres structures pour porter un projet et en assurer la promotion, la gestion financière, sous réserve de **l'engagement conjoint** des responsables légaux de la structure à laquelle il appartient et de la structure sollicitée.

**Sophie DEPIERRE**  
sdepierre@chu-besancon.fr  
Tél. : 03.81.21.87.45

**Kristina MOUYABI**  
kmouyabi@chu-besancon.fr  
Tél : 03.81.21.83.56

**Noémie NMINEJ**  
nminej@chu-besancon.fr  
Tél : 03.81.21.85.18

**Elise ROBERT**  
e1robert@chu-besancon.fr  
Tél : 03.81.21.90.86

**Ingrid TISSOT**  
itissot@chu-besancon.fr  
Tél : 03.81.21.84.27

### Modalités et Echéances :

**1<sup>ère</sup> étape : Entretien investigateur obligatoire** avec la DRCI **jusqu'au 17 septembre 2021**. Tout entretien investigateur demandé après cette date ne pourra pas être accordé.

**2<sup>ème</sup> étape : Dépôt du dossier complet** (dossier de candidature, protocole, budget, CV coordonnateur, CV et engagement du méthodologiste, planning prévisionnel de financement, engagement co-financier et représentants légaux, ...) par mail à **aap@chu-besancon.fr** pour le **mardi 28 septembre 2021 avant 12h**. Tout dépôt effectué après cette heure sera refusé.

**3<sup>ème</sup> étape :** Réunion de sélection de la CSIRC mi novembre 2021

Complément d'information : [https://girci-est.fr/resp-ir\\_2021/](https://girci-est.fr/resp-ir_2021/)